

# Sélection des candidatures

## Étape 1

### Calcul de la cote d'admission

On mesure la performance académique en français et en mathématique à l'aide d'une échelle de pointage. Les points sont accordés selon le résultat final obtenu aux bulletins de 5<sup>e</sup> année et aux examens d'admission en français et en mathématique. Le score obtenu sur 20 points constitue la cote d'admission du candidat.

ÉLEVÉ	MOYEN	FAIBLE	À RISQUE	EN ÉCHEC
+ 84 %	+ 78 %	+ 72 %	+ 60 %	- 60 %
5	4	3	2	1
				0

## Étape 2

### Classement des candidat(e)s

La cote d'admission permet de classer tous les candidats dans trois intervalles de rendement selon un pourcentage de places à combler.



## Étape 3

### Attribution des places

On détermine le niveau de priorité des candidats dans l'intervalle selon l'ordre suivant :

- (1) Enfant d'employé
- (2) Frère et sœur
- (3) Candidat(e)s qui ont participé à la préadmission
- (4) Candidat(e)s de l'admission générale

À rang égal, on priorise le numéro de candidature. Une fois toutes les places attribuées, les candidatures restantes sont placées en attente par ordre décroissant de cote d'admission.

## Étape 4

### Communication de la décision

Les candidat(e)s ont accès à leurs résultats d'examens et à leur cote d'admission sur leur compte *Pluriportail* dans les cinq (5) jours qui suivent le concours d'admission.

1<sup>er</sup> tour d'admission → Invitation aux candidat(e)s accepté(e)s à réserver leur place.

2<sup>e</sup> tour d'admission → Places restantes offertes aux candidat(e)s en attente.